

Saint-Constant, le 19 septembre 2005.

Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
à Candiac et à Saint-Philippe

Montréal

6211-06-075

Bape,
A l'attention de la coordonnatrice du secrétariat de la commission
575, sur St-Amable, bureau 2.10
Québec,
GIR 6A6

Autoroute 30, tronçon Jean Leman

Monsieur le président,

Pourquoi ne pas investir en priorité l'argent de Jean Leman sur la route 132?

Le MTQ nous dit que la construction du tronçon Jean Leman c'est afin d'avoir un accès fluide et sécuritaire à l'autoroute 30. Très bien, mais ça ne répondra d'aucune façon aux problèmes de congestion que moi, je vis quotidiennement soit pour me rendre à Montréal ou tout simplement pour faire mon magasinage dans les commerces localisés sur la route 132.

Et qui s'occupe de la sécurité des piétons, des cyclistes, des automobilistes. On évalue qu'il arrive un accident par jour sur la route 132, soit 365 par année. Je veux bien croire qu'il faut doter Montréal d'une voie de contournement. En fait, vous nous consultez pour venir en aide à des gens de l'extérieur. C'est bien, mais il y a un proverbe qui dit que la charité bien ordonnée commence par soi-même.

Alors, quand je vois que les rues secondaires de ma ville sont congestionnées par les automobilistes désireux de se rendre au centre d'achats pour éviter la dangerosité de la 132, que l'ensemble des travailleurs perdent un temps ou aux feux de circulation, que le bruit et la pollution causés par les arrêts et départs des véhicules ne font qu'augmenter, ma préférence serait que vous répondiez à mes propres besoins en priorité.

Pourquoi ne transférez-vous pas les argents du tronçon Jean Leman, que je n'utiliserai probablement jamais, pour rendre la route 132 fluide et sécuritaire comme le veut le gros bon sens.? Le MTQ dit de faire des études pour améliorer la 132 en boulevard urbain et il n'y a pas d'argent au Conseil du Trésor, donc ce n'est pas pour demain?

Pour nous, cela ne nous apporte rien. Pourquoi réaliser un tronçon qui détruit les terres agricoles, ne respecte pas le protocole de Kyoto, va coûter plus cher aux contribuables québécois alors qu'il y a une alternative sur la route 132?

Jean Bonillan